

Blood et Piégans, un traité par lequel le droit de propriété des Sauvages est éteint, sur un territoire de 51,000 milles carrés, à l'ouest du traité No. 4 et au sud du traité No. 6; que le traité a été fait à des conditions à peu près semblables à celles du traité No. 6, mais un peu moins onéreuses, et que tout le territoire à l'ouest du lac *Supérieur* jusqu'aux *Montagnes Rocheuses*, et depuis la frontière jusque près du 55e degré de latitude nord, lequel comprend environ 450,000 milles carrés, se trouve maintenant avoir été acquis au moyen de négociations pacifiques avec les tribus indigènes, qui reposent une foi entière dans l'honneur et la justice de la couronne d'Angleterre.

Nous remercions Votre Excellence de nous donner l'information importante qu'au commencement de l'été dernier, une bande considérable de Sauvages sous le commandement de *Sitting Bull*, pour échapper aux troupes américaines, traversa du territoire des *Etats-Unis* sur le territoire anglais et est restée depuis de ce côté-ci de la frontière; que le gouvernement des *Etats-Unis* a fait une tentative amicale, mais infructueuse, pour engager ces Sauvages à retourner dans leurs réserves. Nous espérons avec Votre Excellence que des arrangements peuvent encore être effectués, qui auraient pour effet de leur procurer un établissement paisible et permanent, faisant disparaître par là une cause de malaise et de dépenses considérables pour le *Canada*.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons que les explorations du chemin de fer du Pacifique ont été activement poursuivies et complétées pendant la dernière saison; qu'une exploration instrumentale complète du chemin par les vallées de la branche nord de la rivière *Thompson* et du bas de la rivière *Fraser* a été faite, dans le but de constater définitivement si cette ligne est plus avantageuse que les autres lignes déjà explorées jusqu'à *Dean Inlet* et *Bute Inlet* respectivement, et qu'il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre le gouvernement de Votre Excellence en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis *Tête Jaune Cache* jusqu'à la mer. Nous remercions Votre Excellence de nous dire qu'un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres, sera prochainement mis devant nous.

Nous remercions Votre Excellence de ses félicitations sur la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la Puissance, et nous nous réjouissons avec Votre Excellence en constatant que, grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelque augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, nous l'espérons aussi, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le *Canada*, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Votre Excellence ayant bien voulu nous informer que son attention a été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant, d'auditer les comptes publics, et qu'une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace, sera soumise à notre considération, qu'il nous soit permis de dire que nous ne manquerons pas de considérer mûrement cette mesure.

Nous pensons comme Votre Excellence que la perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les *Territoires du Nord-Ouest*, et la province de *Manitoba*, doit certainement y attirer, chaque année, un plus grand nombre de colons, et que, comme la prospérité de la Puissance dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement, autant que possible. Nous nous empressons d'assurer à Votre Excellence que nous examinerons avec le soin le plus pressé et le plus attentif les mesures qui, dans le but d'obtenir ce résultat, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer, nous seront soumises pour l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction de chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du Pacifique.

Nous examinerons aussi avec beaucoup d'attention la mesure ayant pour but de mieux assurer l'indépendance du Parlement, que nous serons appelés, comme Votre Excellence nous en informe, à prendre en considération.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu attirer notre attention sur le fait que l'expérience a démontré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existe maintenant. Nous nous ferons un devoir d'étudier mûrement le bill qui nous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Nous partageons l'opinion exprimée par Votre Excellence, qu'il est très désirable